Interreg
Co-funded by the European Union
Cofinancé par l'Union Européenne
Canal du Mozambique

UNION EUROPÉENNE

DÉPARTEMENT - RÉGION
MAYOTTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE

ASSEMBLÉE DE MAYOTTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DGA Gestion Financière et Vie institutionnelle
Direction des Affaires Européennes

Communiqué de Presse
CRUS du 20 et 21 janvier 2026

CRUS : Des échanges stratégiques pour piloter l'Europe à Mayotte

Le Comité Régional Unique de Suivi (CRUS) a réuni l'ensemble des acteurs institutionnels de Mayotte, État, collectivités, opérateurs et Commission européenne, autour d'échanges fructueux et constructifs. Organisée conjointement par le SGAR (autorité de gestion FEDER/FSE+), le GIP Europe et la DAAF (gestion FEADER), ainsi que l'Assemblée de Mayotte, cette réunion plénière a permis un dialogue approfondi sur la mise en œuvre des fonds européens sur notre territoire.

Au cœur des débats :

- Un bilan partagé de l'état d'avancement des programmes FEDER et FEADER, incluant un examen des difficultés opérationnelles rencontrées et des solutions de pilotage, notamment concernant le dégagement d'office 2026.

- La révision à mi-parcours a ouvert une réflexion collective sur les adaptations nécessaires pour optimiser les programmes actuels jusqu'en 2027.

- Un point détaillé sur le respect des conditions favorisantes, essentiel pour assurer la régularité et l'efficacité des interventions financées.

- Les échanges ont également permis d'aborder le dispositif FITTO 2, mécanisme européen exceptionnel visant à renforcer la flexibilité de mise en œuvre des programmes 2021-2027, en facilitant les redéploiements financiers, les ajustements programmatiques et l'accélération de l'exécution face aux contraintes structurelles et contextuelles rencontrées par les territoires, notamment les régions ultrapériphériques comme Mayotte.

- Une anticipation des prochaines étapes européennes : calendrier d'évaluation, stratégie de communication autour des projets majeurs, et processus de clôture de la programmation 2014-2020.

- Pour le FEADER, les discussions ont porté sur le bilan d'exécution, la validation du RAMO 2024, ainsi que la gestion des dossiers en report (carry-over) pour assurer une transition fluide.

Ces échanges ont renforcé l'alignement entre tous les partenaires et ont mis en lumière l'importance d'une coordination étroite pour relever les défis communs. Plus qu'une réunion technique, le CRUS s'affirme comme le lieu de gouvernance partagée où se construisent, de manière concertée, les décisions stratégiques pour l'avenir de Mayotte.

Une gouvernance unie pour des projets européens ambitieux au service du territoire.